

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024**

**PRESENTS** : Pierre MUEL, Maire, Olivier MITZNER, Maria Adélaïde CRETY, Jean Luc USCHÉ Adjoints, Cendrine USELDINGER, Sylvie JOUHANT, Angélica OURY, Lionel MOUZIN, Pierre MAUCOURT, Alain PALLOTTA, Pascal THIERY, Robert ADAM, Françoise KONIGSECKER Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES** : Robin BOUR donne procuration à Adélaïde CRETY

**ABSENTS NON-EXCUSES** : Néant

Olivier MITZNER donne lecture du procès-verbal de séance du 25 janvier 2024 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Madame Maria Adélaïde CRETY est nommée secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **2024/02/01. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

Au terme de l'enquête publique, l'Eurométropole de Metz sollicite l'avis des communes sur les secteurs définis au sein du PLUI. La commission d'enquête publique ainsi que l'INAO ont émis un avis défavorable sur le projet de PLUI, la MRAE a quant à elle émis un avis favorable avec réserves. Après de nombreux échanges et au regard des avis précédemment cités, le Conseil Municipal décide, à 9 voix pour et 6 voix contre, d'émettre un avis défavorable au projet de PLUI.

#### **2024/02/02. ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES**

Il est fait part au Conseil Municipal de la consultation du public à propos des ZAENR proposée par lettre circulaire distribuée dans l'ensemble des boîtes aux lettres des habitants de la commune. Aucune remarque ou proposition n'a été faite.

Le Conseil valide, à l'unanimité, la définition des ZAENR telles que prévues et proposées dans le cadre de la consultation du public, à savoir :

Zone d'accélération de l'énergie photovoltaïque au sol et en toiture au sein des zones urbaines du PLU

Absence de zone pour la méthanisation et l'éolien au regard des enjeux paysagers et environnementaux et de l'existence en proximité immédiate du ban communal d'une unité de méthanisation.

#### **2024/02/03. PERSONNEL COMMUNAL - PRIME EXCEPTIONNELLE DITE « POUVOIR D'ACHAT »**

Après un large débat, le Conseil Municipal décide à 8 voix pour, 6 voix contre et une abstention de mettre en œuvre la prime exceptionnelle dite « pouvoir d'achat » pour

l'ensemble du personnel communal répondant aux critères d'attribution de cette prime.

#### **2024/02/04. MISE A JOUR BASE ADRESSE LOCALE**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la mise à jour de la base des adresses locales.

#### **2024/02/05. BATIMENTS COMMUNAUX – FONDS VERTS REGION GRAND EST, FONDS VERTS ET FONDS DE CONCOURS METROPOLITAINS**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le remplacement de la chaudière actuelle par une chaudière à pellets et charge M. le Maire de solliciter des subventions au titre du Fonds Vert de la Région Grand Est et des Fonds Verts et Fonds de Concours Métropolitains.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le recours à un bureau d'études avec une mission complète de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation des bâtiments communaux de la mairie et de ses annexes conformément au devis en annexe.

#### **2024/02/06. LIMITES D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les limites d'agglomération telles que matérialisées actuellement sur le terrain par les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération.

#### **2024/02/07. PREPARATION BUDGET 2024**

Les premières esquisses du budget primitif sont présentées tant en fonctionnement qu'en investissement, s'en suit un débat autour des grandes orientations du budget 2024. La question de l'évolution des taux communaux d'impôts locaux est également abordée.

Le budget sera voté lors du prochain Conseil Municipal.

#### **2024/02/08 : SUBVENTION ANCIENS COMBATTANTS**

Par 12 voix pour, 3 voix contre, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € pour les associations d'anciens combattants dans le cadre du 80ème anniversaire de la libération de la Moselle.

Après l'évocation de points divers puis un tour de table, la séance est levée.

Marieulles le

M. le Maire

Pierre MUEL

Les Adjoints :

Olivier MITZNER

Maria Adélaïde CRETY

Jean Luc USCHÉ

Les Conseillers Municipaux,

Lionel MOUZIN

Cendrine USELDINGER

Angelica OURY

Alain PALLOTTA

Robin BOUR  
Donne procuration à A. CRETY

Françoise KONIGSECKER

Sylvie JOUHANT

Pierre MAUCOURT

Pascal THIERY

Robert ADAM

Lionel CHRISTOPHE